



### **POLITIQUE**

# Lieux de culte: vers un nouveau protocole sanitaire?

LA question pourrait aboutir à une réponse positive, si le gouvernement et les responsables des confessions religieuses arrivent à s'accorder comme souhaité par le chef de l'État. C'est ce qui ressort de la séance de travail hier, au cours de laquelle il a instruit le Premier ministre dans ce sens.

> ONDOUBA'NTSIBAH Libreville/Gabon

NE séance de travail autour du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, s'est tenue hier au palais de la présidence de la République. Y ont pris part, outre certains collaborateurs du président de la République, le Premier ministre, Rose Christiane Ossouka-Raponda, et plusieurs membres de son gouvernement. Notamment le ministre d'État Lambert-Noël Matha (Intérieur) et les ministres Michaël Moussa Adamo (Défense), Patrick Mouguiama-Daouda (Éducation nationale) et Guy Patrick Obiang-



Le chef de l'Etat a instruit le gouvernement de rencontrer les responsables des confessions religieuses.

Ndong (Santé).

Les échanges ont essentiellement porté sur les questions relatives à la seconde phase d'allègement des mesures restrictives annoncées le 16 octobre dernier dans le cadre de la riposte contre le Covid-19. Il s'agit notamment de l'ouverture des lieux de culte, des restaurants; et l'autorisation des rassemblements portés à 30 personnes au plus. Ces mesures prenant effet à partir du 30 octobre prochain, la cheffe du gouvernement a voulu faire le point de la situation au numéro un gabonais. Surtout par rapport aux modalités y relatives.

Occasion pour le président Ali

Bongo Ondimba de réaffirmer sa détermination à donner la priorité à la protection sanitaire des populations face à cette pandémie de coronavirus qui continue de faire des ravages à travers le monde. C'est fort de cela que, garant de la liberté de culte au Gabon, mais également de la protection de la santé des Gabonais, le chef de l'État a instruit le Premier ministre de rencontrer les responsables des confessions religieuses, afin d'affiner le protocole sanitaire. Le tout dans le but de protéger au mieux la santé des fidèles et des célébrants desdits cultes.

## Gabon-France: Liliane Massala désormais à son poste



La photo de famille avec le personnel en poste à l'ambassade du Gabon en France.

M.A.M Libreville/Gabon

'AMBASSADEUR Haut représentant du Gabon den France, nommé en Conseil des ministres le 3 septembre dernier, est désormais à son poste à Paris. Liliane Massala, puisqu'il s'agit d'elle, a officiellement remis la copie figurée de ses lettres de créance au directeur adjoint du protocole d'État et des Évènements diplomatiques du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères de France, Pierre-Christian Soccoja.

Au cours d'une cérémonie de bienvenue organisée à l'ambassade du Gabon en France, le premier conseiller d'ambassade, Antoinette Bouanga, a pris la parole au nom de tout le personnel diplomatique. Elle a ainsi exprimé la fierté de voir le Gabon honorer, une fois de plus, les femmes, en leur confiant de

hautes responsabilités. Cela, conformément à la vision du chef de l'État qui a décrété la période 2015-2025, "décennie de la femme". Pour sa part, Liliane Massala n'a pas manqué de manifester sa reconnaissance à l'endroit des plus hautes autorités du pays. Aussi, a-t-elle remercié le personnel à sa disposition pour l'accueil. Occasion également pour la nouvelle diplomate de décliner les axes prioritaires contenus dans

du Gabon en France a insisté sur la mise en œuvre de la diplomatie d'apaisement qui passe par une série de rencontres avec les associations reconnues en France,

Le Haut

représentant

#### Miroir du gouvernement

#### **Gestion salutaire**

QUELS enseignements tirer des événements survenus dimanche dernier? Une chose est certaine, le gouvernement a su faire respecter sa décision de ne pas rouvrir les lieux de culte avant le 30 octobre. Toute chose à mettre, d'une certaine manière, à l'actif des éléments de Forces de Défense et de Sécurité qui, en dépit de la tension perceptible ici et là, ont su faire preuve de professionnalisme, de discernement et d'un sang-froid à toute épreuve. Une attitude d'autant plus à louer et à saluer que, bien souvent, malheureusement, le comportement de certains agents est souvent décrié.

C'est dire que le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, le "premier flic du Gabon", Lambert-Noël Matha, s'est particulièrement bien tiré d'affaire en maîtrisant et en contrôlant, de bout en bout, une situation qui, au demeurant, aurait pu lui

l'apocalypse, là où d'autres annonçaient le chaos et l'embrasement. Sans oublier le fait que certaines personnalités politiques de l'opposition ont quelque peu tenté d'exacerber les tensions à travers des conférences de presse ou autres posts sur les reseaux sociaux. Et a l'heure où "les violences policières" sont dénoncées un peu partout sur la planète, un quelconque écart, dérapage ou usage disproportionné de la force par nos agents de police, dimanche dernier, aurait sans doute fait les choux gras Oui, n'en déplaise à certains, Lambert-Noël

de certains canards avides de sensationnel. Matha sort renforcé de cette situation. Tant sa gestion de cette crise s'est avérée, tout compte fait, efficace. Son autorité s'en sort d'autant plus grandie. Il reste qu'en sa qualité de ministre du Culte, il devra s'atteler, dans les jours à venir, à échapper. D'autant que certains avaient prédit renouer les fils du dialogue avec la communauté

catholique. Car, toutes proportions gardées, les liens entre les pouvoirs publics et le milieu catholique ne sont jamais apparus aussi distendus, et leurs intérêts aussi divergents, que ces derniers jours. Une situation regrettable en cette periode de crise sanitaire ou les autorites religieuses devraient être d'abord et avant tout préoccupées, comme les pouvoirs publics, par la santé de leurs ouailles.

En tout cas, au regard des enjeux sanitaires actuels, le gouvernement et l'Église sont appelés, pour ne pas dire condamnés, à regarder dans la même direction et à marcher main dans la main. En tenant compte, chacun, bien entendu, de son champ de compétences.

J.KOMBILE.MOUSSAVOU

sa lettre de mission. Notamment, la diplomatie économique d'une part, et l'apaisement entre Gabonais d'autre part.

En outre, le Haut représentant du Gabon en France a insisté sur la mise en œuvre de la diplomatie d'apaisement qui passe par une série de rencontres avec les associations reconnues en France, les compatriotes aux talents reconnus à l'instar des médecins, d'universitaires, etc.